

ABÉE, s. f.—Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait aller un moulin, ou par où l'eau s'écoule quand le moulin est arrêté.

ABLAI, s. m. pl.—Blés coupés encore sur champ.

ABLERET, s. m.—Petit filet carré attaché au bout d'une perche.

ALUER, r. a. Techn.—Passer légèrement une liqueur préparée avec de la noix de galle sur du parchemin ou du papier, pour faire revivre l'écriture.

ANOT, s. m.—Espèce d'entrave que l'on met au paturon pour retouner les chevaux.

ABOUT, s. m.—L'extrémité par laquelle un morceau de bois de charpente ou de menuiserie est assemblé avec un autre. Le bout par lequel une tringle ou un tirant de fer se joint, se fixe à quelque chose.

ABOUTEMENT, s. m.—Action de mettre bout à bout.

ABOUTER, r. a. Tech.—Joindre deux choses bout à bout.

ABRAS, s. m.—Garniture de fer qui entoure le manche d'un marteau de forge.

ABREVOIR, s. m.—Lieu où vont boire les bestiaux.

ABRIER, r. a. Mar.—Intercepter en parlant du vent.

ABUTER, r. a. et r. n. Mar.—Mettre où être bout à bout.

ACCASTILLAGE, s. m. Mar.—Partie de l'œuvre morte d'un grand bâtiment qui reçoit des sculptures et des ornements.

ACCASTILLER, r. a. Mar.—Garnir un vaisseau de son accastillage.

ACCLAMPER, r. a. Mar.—Fortifier un mât ou une vergue en y attachant des pièces de bois par les côtés.

ACCOÏÇON, s. m.—Partie de charpente qu'on ajoute à un toit pour le rendre égal.

ACCOLEMENT, s. m. Arch.—Espace de terrain entre les fossés d'un chemin et les bordures du pavé, servant d'encaissement.

ACCOMPAGNAGE, s. m.—Trame fine dont on garnit le fond d'une étoffe de soie brochée d'or.

ACCORDON, s. m.—Sorte d'outil qui sert à accorder certains instruments de musique.

ACCORE, s. m.—Contour d'un banc, d'un écueil. Pièce de bois qui étaye un navire en réparation. Adjectif: qui est coupé verticalement, en parlant de la berge d'une pièce d'eau.

ACÉRER, r. a.—Garnir d'acier un instrument, etc.

ACIÉRER, r. a.—Convertir en acier.

ADAPTER, r. a.—Ajouter une chose à une autre.

ADOS, s. f., Jard.—Terre en pente, exposée au midi et favorable aux primeurs.

ADOUBER, r. a. Mar.—Réparer.

AFFALER, r. a., Mar.—Abaisser, soulager un cordage pour l'aider à courir dans sa polie et à descendre. S'affaler, r. réf. —En parlant d'un marin, se glisser le long d'un cordage; en parlant d'un navire, s'échouer.

AFFANURE, s. f.—Salaires en nature que reçoivent les ouvriers employés à faire les récoltes.

AFFENER, r. a. Agr.—Donner la pâture aux bestiaux.

AFFILER, r. a.—Donner le fil à un tranchant, aiguiser.

AFFILOIR, s. m.—Instrument d'acier qui sert à affiler.

AFFILOIRES, s. f. pl.—Pierres à aiguiser, assorties et fixées dans du bois.

AFFLEURER, r. a.—Mettre de niveau.

AFFLOUER, r. a. Mar.—Faire flotter un bâtiment échoué.

AFFOURAGER ou AFFOURER, r. a.—Donner du fourrage sec aux bestiaux à l'écurie.

AFFRICHER, r. a. Agr.—Laisser un terrain en friche.

AFFRUITER (S'), r. réf., Jar.—Se mettre à produire des fruits, en parlant d'un arbre.

AFFUTER, r. a.—Aiguiser un outil; ajuster un outil au fût qui sert à le maintenir dans la position la plus propre pour le faire couper.

AÛE, s. m.—Partie de la charrue destinée à transmettre au corps de l'instrument le mouvement qui lui est donné.

AGIAU, s. m.—Sorte de pupitre sur lequel le doreur place le livre qui contient les feuilles d'or.

AGAN, s. m. Mar.—Petite plaque de fer ou de cuivre percée d'un trou et servant à supporter le rivet des clous qui relient les bordages à clins.

AGRAFE, s. f.—Sorte de crochet. Arch.—Crampon de fer qui sert à empêcher que les pierres ne se désunissent.

AGRÈNER, r. a. Mar.—Vider l'eau d'une chaloupe ou d'un navire au moyen des pompes.

AGREVEUR, s. m.—Ouvrier qui fait passer le fil de fer par la filière.

AGUADE, s. f. Mar.—Lieu où l'on fait de l'eau pour un vaisseau.

AIGUISAGE ou AIGUISSEMENT, s. m.—Action d'aiguiser un outil.

AIGUISER, r. a.—Rendre pointu ou tranchant; affiler.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JANVIER, 1875.

Méthode de M. de Zaba pour étudier l'histoire.

L'étude de l'histoire est une des plus importantes occupations de l'esprit humain et en même temps une des travaux les plus difficiles pour celui qui veut y apporter toute l'attention et le soin qu'exigent la grandeur et la variété du sujet.

On a essayé, jusqu'à ce jour, un grand nombre de systèmes destinés à faciliter cette étude et à venir au secours de la mémoire surchargée. Ces divers systèmes, en général, n'ont pas produit les résultats qu'on en attendait; il restait une lacune immense. Nous croyons que la méthode de M. de Zaba vient de la combler.

Cette méthode est simple, et l'on peut facilement la comprendre et la mettre en pratique. Elle s'applique également à l'histoire générale et aux histoires particulières, et offre le guide le plus sûr que nous connaissions jusqu'à présent pour la mémoire du maître et celle de l'élève.

Nous allons, sans plus de remarques, indiquer les principaux traits de ce nouveau système.

1o. Il consiste en une carte ou tableau de huit pieds carrés, ou plus, pour les bibliothèques et les écoles; pour l'usage particulier, il suffit d'un carton de douze pouces carrés que l'on peut facilement plier et mettre dans la poche. Sur ce tableau sont tracés vingt carrés indiquant vingt siècles de l'ère chrétienne et vingt autres carrés indiquant vingt siècles avant Jésus-Christ. Chaque carré d'un siècle contient cent divisions représentant une année chacune. Après un peu de pratique, l'œil se porte de suite facilement à un carré voulu, tandis que l'esprit se pénètre des événements qui se sont passés pendant l'année que ce carré représente; ces événements sont répartis sur les neuf subdivisions du carré annuel. La planche que nous publions offre l'image d'un carré semblable avec les subdivisions dont nous venons de parler.

2o. La classe et l'espèce des événements historiques sont indiquées par quelques marques peu compliquées et faciles à distinguer l'une de l'autre; et à chaque classe ou espèce on assigne un des neuf compartiments, le même dans chaque carré annuel. Ainsi, le premier compartiment annuel dans chaque carré centenaire est réservé aux titres *guerre, bataille, guerre civile*;

Le second aux *acquisitions par conquête, traité ou mariage*;

Le troisième aux *calamités* telles que *peste, conflagrations, persécutions, tremblements de terre, etc.*;

La quatrième aux *personnages distingués, leur naissance, leur mort, etc.*;

Le cinquième aux *événements et successions des souverains et des princes*;

Le sixième aux *découvertes géographiques, scientifiques, artistiques, etc.*;

Le septième aux *titres législation, diète, parlement, conseil, congrès, etc.*;

Le huitième aux *titres révolution, insurrection, conspiration, émeute, etc.*;

Le neuvième aux *titres paix, traité de paix, ligue, etc.*

Les symboles employés pour désigner le caractère spécial des événements, par exemple, si une guerre est étrangère ou intérieure, si une découverte est dans le domaine de la science ou des arts, etc., sont au nombre de trois ou quatre; mais le compartiment même dans lequel est placé un fait indique déjà son caractère général tandis que le carré plus grand donne l'année ou le siècle.